

**La Noue/Clos français/Guilands**

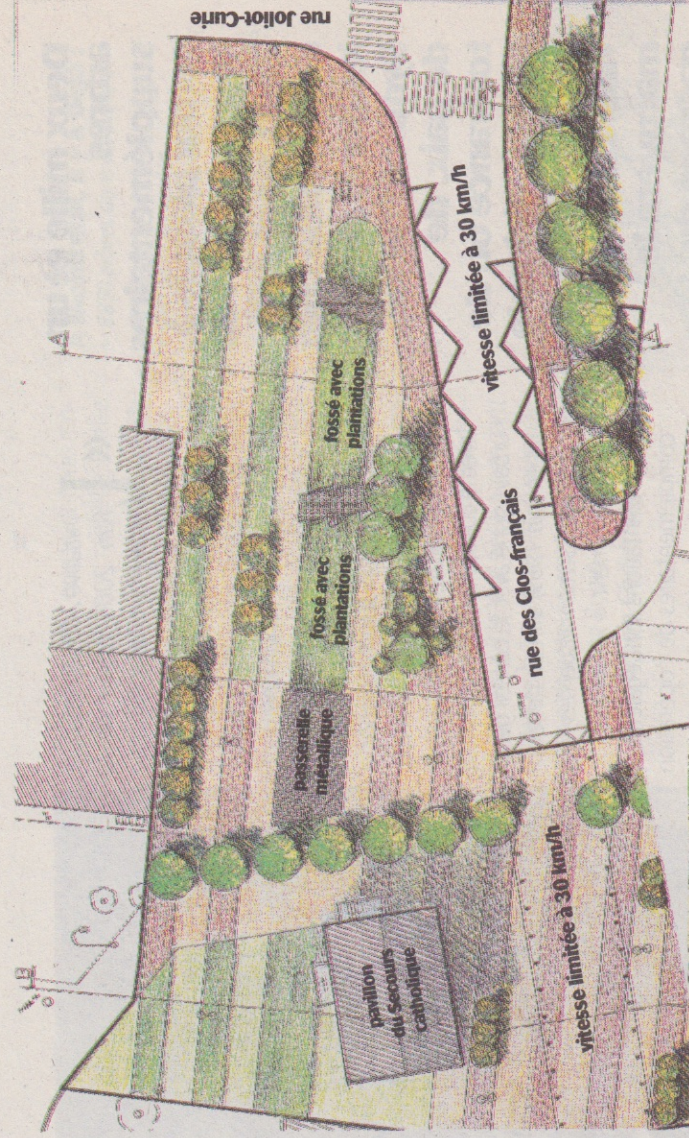
**Tous en scène**

Sur les planches du théâtre de La Noue, les amateurs peuvent se frotter au bonheur et à la rigueur des pratiques théâtrales, grâce aux ateliers mis en place par Alicem avec la compagnie Vire Volte. Trois compagnies au total animent ces ateliers (avec les adultes, le mardi de 19 à 21 heures, avec les enfants, le mercredi matin).

Les adolescents, cette année, sont attendus le mercredi de 14 à 16 heures, par Christophe Labas-Lafitte de la compagnie du Cormoran (coordinateur artistique de la remarquable manifestation « Un voyage pas comme les autres » présentée à la Villette). Les jeunes se transporteront dans un voyage théâtral dont ils traceront eux-mêmes l'itinéraire. Tous renseignements auprès de Diana Zemouri, du développement culturel de proximité, que l'on peut contacter au 51 bis rue des Clos Français (à l'Instrumentarium) et par tél : 01.48.70.15.07. ■

**La Noue/Clos français/Guilands**

**Place belle à la Noue**



La rue des Clos-français deviendra limitée à 30 km/h entre la rue Moïse-Blais et la rue Joliot-Curie. Les voitures rouleront au ralenti, les piétons ayant la part belle sur la place aménagée pour la promenade. Un éclairage conséquent sera installé.

**Une nouvelle place publique va être aménagée dans le quartier. Cette réalisation de la ville fait**

**Solidarité-Carnot**

**Dormir sur ses deux oreilles**

Insomnies ou difficultés d'endormissement, le sommeil en pointillé perturbe la qualité de la vie. Pour tout savoir sur les bons réflexes à adopter afin de profiter d'un sommeil réparateur, le Docteur Besse, dont l'humour offre déjà un beau moment de détente, tiendra une conférence sur ce thème le samedi 9 octobre à 15 heures. Dans une atmosphère propice à la sérénité, le public est invité à la Cerisaie, 123, avenue du Président Wilson. ■

soigné avec des plantes graminées adorant l'humidité. Les piétons la

## Villiers/Barbusse/Papillons



Antoine Darnaud

**Le terrain de la rue Ernest-Savart était un des sujets du dernier conseil de quartier. Un nouveau rendez-vous sur cette question est prévu pour ce mercredi, avec la présence cette fois d'un responsable de Capri.**

### Capri, ce n'est pas fini

La société Capri s'est portée acquéreur d'un terrain privé rue Ernest-Savart pour construire plus d'une centaine de logements. Ce sujet a été abordé en premier lors de la réunion du conseil de quartier, le 1<sup>er</sup> octobre.

Cette opération spéculative risque d'entraîner une densification importante de l'habitat dans un quartier où les habitants tiennent au caractère pavillonnaire et populaire. De plus, les équipements de Villiers-Barbusse ne seraient pas en mesure d'accueillir une forte augmentation de la population. Le conseil de quartier

s'est mobilisé pour contrer le projet, comme la ville, laquelle a utilisé son droit de préemption ; la municipalité étant toujours vigilante pour préserver l'intérêt des Montreuillois.

A l'invitation du conseil de quartier, Catherine Puig, vice-présidente du conseil général et maire adjointe chargée de l'urbanisme, a participé à la réunion avec François Lucchini, l'élu du quartier. Le fait nouveau est qu'à la demande expresse du conseil de quartier, un responsable de Capri a accepté de venir discuter avec des délégués dans leur local du 26, rue du Marais, ce mercredi 6 octobre à 18 heures. ■

## partie du projet urbain de La Noue édifié pas à pas avec les habitants. D'usage agréable, elle facilitera la circulation piétonne.

Regardez le plan, c'est au niveau de la rue des Clos-français, entre les rues Moïse-Blais et Joliot-Curie, que commencera à s'installer un chantier courant octobre. Après cinq mois de travaux, les piétons seront rois dans leurs allées et venues sur une jolie place.

Les automobilistes devront avoir la pédale légère sur ce tronçon de la rue des Clos-français, la vitesse y sera limitée à 30 km à l'heure. Une partie sera mise en continuité avec la place, recouverte des mêmes pavés.

Cette future place de 2000 m<sup>2</sup> donnera la priorité aux piétons et à l'embellissement. Le sol alternera entre pavés, gazon et plantations. Les beaux érables seront conservés et si quelques peupliers disparaîtront, ce seront au total 40 jeunes nouveaux arbres qui s'épanouiront ici.

Côté végétal, il y aura aussi une curiosité : on creusera un petit fossé de 40 cm environ, une vraie noue, une bande de terrain très humide. Cette noue remplira une fonction technique ; elle servira à l'écoulement des eaux en cas de très fortes pluies. Son traitement paysager sera

franchiront par des passerelles métalliques, éclairées aussi par en dessous le soir. L'éclairage des grands lampadaires sera soutenu, nulle zone obscure sur la place.

Il y a pourtant dans ce projet « une petite ombre au tableau » comme dit Jean-Malik Lemaire, maire adjoint chargé du quartier. La direction de la SCIC, suite au conflit l'opposant à ses locataires et à la ville, à propos du déconventionnement de 234 logements, s'est désengagée du projet initial ; la place devait être étendue de l'autre côté de la rue, sur son domaine. « Mais, on ne désespère pas d'infléchir la SCIC en cours de réalisation des travaux » ajoute l'élu.

Pour cette réalisation, la ville et l'association foncière urbaine (AFU) ont signé une convention. Le coût de l'opération s'élève à 2,4 millions. La ville, l'Etat et la région la financent.

Il faut rappeler que ce projet a été étudié et affiné avec les habitants, dans le cadre du projet urbain du quartier : réunions et expositions publiques, conseil de quartier, amicales de locataires... Sans oublier le précieux concours de l'ethnologue Arlindo Stefani. Cette place est un des éléments urbains préconisés pour que les habitants s'approprient plus confortablement leurs espaces publics. A la fin de l'année, le quartier sera également jalonné de grands plans mais aussi de panneaux fléchés, pour que l'on se repère mieux dans La Noue et dans ses liaisons avec les autres quartiers.

● **Carole Gauthier**

## Relogement avant réhabilitation

L'OPHLM a racheté un groupe d'immeubles vétustes au 247, rue de Paris. Son objectif est de réhabiliter deux bâtiments comprenant neuf logements et d'en reconstruire trois, totalisant vingt et un appartements allant du F1 au F5.

Avant le démarrage des travaux, prévu au premier trimestre 2000, l'OPHLM, en partenariat avec le service municipal de l'habitat, procède au relogement des dix familles qui habitent actuellement au 247, rue de Paris. ■

## Bas-Montreuil est

### Un talent montreuillois à l'âme corse

Jeanne Bresciani, auteur montreuilloise d'origine corse dédicacera le 9 octobre, à partir de 17 heures, à l'espace Cyméa, 38, allée Vivaldi, Paris 12<sup>e</sup>, le très beau *Deux, rue de la Marine*. Un chant d'amour de deux enfants à la mémoire du père disparu, qui dévoile une île de beauté pleine de noblesse. *Deux, rue de la Marine*, de Jeanne et Hélène Bresciani, 99 F aux éditions Les vents contraires, 247 pages, sera disponible à la librairie Folies d'encre dès le 15 octobre. ■

**Conformément aux engagements pris dans la charte Ensemble pour Montreuil, les colonnes de Montreuil-dépêche sont ouvertes aux différents groupes constitués du conseil municipal. Ils peuvent s'y exprimer en toute liberté et sous leur entière responsabilité.**

**Jean-Claude Souty**  
*maire adjoint*  
*chargé de la communication*

### **Groupe des élus communistes et apparentés**

La réussite de la grande manifestation le 16 octobre prochain associant, comme le propose le Parti communiste français, les forces politiques et sociales, peut constituer un point d'appui important pour avancer dans la mise en œuvre de la politique qu'attendent nos concitoyens.

A Montreuil comme ailleurs, l'emploi est la préoccupation majeure. La municipalité pour sa part travaille à la défense et au développement de l'emploi sur son territoire aux côtés des salariés et de leurs organisations, par l'action quand c'est nécessaire. On se souvient des combats pour garder Kréma notamment, ou les actions pour Sofresid. La ville s'est donnée aussi des outils comme le Service de développement économique ou bien la mission locale pour l'emploi des jeunes et sa politique urbaine d'aménagement fait une large place à l'activité économique et à l'emploi. Elle s'est engagée fortement pour les emplois-jeunes.

Mais les efforts locaux, s'ils sont à accentuer, doivent être appuyés par une

### **Groupe des élus socialistes et apparentés**

Depuis juin 1997, la baisse du chômage (- 365 000 personnes) s'est accompagnée d'une diminution significative des licenciements économiques (- 30 % en deux ans). Dans la même période, 750 000 emplois, dont 200 000 emplois-jeunes, ont été créés. Les bons résultats économiques doivent favoriser cette tendance. Mais des exemples récents font apparaître que des entreprises envisagent des suppressions d'emplois alors qu'elles affichent simultanément des bénéfices en hausse. De ce point de vue, l'annonce faite par Michelin de supprimer 10 % de ses effectifs en Europe sur 3 ans (7 500 emplois), alors que ses bénéfices ont progressé de plus de 17 % sur le premier semestre de cette année, est indécente. Les perspectives de croissance du manufacturier, qui restent excellentes, ne l'empêchent pas d'invoquer une concurrence accrue pour justifier ce qui ressemble à un « plan social ».

Les socialistes dénoncent cette logique qui sacrifie les salariés sur l'autel du seul

volonté et des actes forts au plan national.

L'accord sur les 35 heures signé par l'entreprise Decaux à Montreuil, par exemple, montre comment le temps libéré peut s'associer à la création d'emplois (152 pour cette entreprise).

Et c'est tout l'enjeu du contenu de cette deuxième loi sur les 35 heures qui va se débattre à l'Assemblée : obtenir la réduction du temps de travail sans diminution de salaire avec des objectifs de créations d'emplois correspondants.

D'autres mesures appuieraient cette dynamique à impulser pour l'emploi comme :

- imposer un moratoire sur tous les plans de licenciements,
- en finir avec le scandale des fonds publics donnés sans contrôle aux entreprises, soit directement, soit sous forme d'exonérations diverses. Nous demandons qu'une commission nationale de contrôle de l'utilisation des fonds publics pour l'emploi soit créée. Il faut aussi donner des droits nouveaux d'intervention aux salariés et à leurs organisations représentatives.

Ces quelques propositions à débattre montrent que des mesures peuvent être prises. C'est pourquoi les élus communistes de Montreuil sont résolument aux côtés de tous ceux qui recherchent des solutions. L'organisation économique, les règles du marché, la gestion des entreprises doivent cesser d'être mises hors de portée des citoyens, du débat public.

rendement financier. Edouard Michelin n'en est pas à son coup d'essai. Depuis 1983, le groupe a déjà connu neuf plans sociaux. Opposants farouches à la réduction du temps de travail, au point de refuser les aides structurelles de l'Etat pour appliquer les 35 heures, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2000, les Michelin apparaissent comme les hommes liges du MEDEF, dont l'agressivité à l'égard de la réduction négociée du temps de travail se dispute à l'archaïsme.

Les socialistes continueront de défendre cette grande réforme moderne et sociale qui crée de l'emploi, mais permet également, par la négociation et le dialogue dans l'entreprise, d'engager la réorganisation du travail pour davantage d'efficacité économique.

Il serait temps de refuser de faire des salariés les variables d'ajustement en fonction d'objectifs purement financiers et qu'un certain grand patronat se décide enfin à entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle avec d'autres lunettes que celles du XIX<sup>e</sup>.